

Mlle Nicole Sénécal et M. Guy Sulvestre participèrent à l'étude du projet de programmes concernant la documentation, les bibliothèques et les archives.

M. Bartlett et le Dr. Myles Wisenthal se partagèrent l'examen du projet de programme au sujet de l'information du public et de l'information statistique.

Puisqu'au départ le projet de programme et de budget pour l'information répondait dans l'ensemble aux intérêts du Canada, les membres de la délégation n'eurent pas à intervenir dans les débats.

La Commission ne pouvait éviter deux questions contentieuses: le projet de la déclaration concernant les principes fondamentaux de l'emploi des moyens de grande communication; le transfert des activités concernant la documentation scientifique et technique, durant la période de transition du programme DBA au programme Unisist.

Le projet de déclaration suscitait 11 projets de résolutions révélateurs des divergences profondes parmi un certain nombre de délégations, bien que tous les orateurs reconnaissent qu'il s'agissait d'une question de la plus haute importance et que partant elle devait faire l'objet d'une étude approfondie. Selon certains, ce projet avait été rédigé à la lumière des suggestions formulées par une réunion d'experts, dont M. Peter Grant, (caté-